



## **REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**LUNDI 21 DECEMBRE – REUNION EN VISIO CONFERENCE à 18h30**

### **Présent(e)s**

Mme PRENTOUT Céline,

Messieurs ANTHONIOZ Patrice, BONJOUR Thierry, CONVERSET Antoine, DUPREZ Philippe, EL OUAZZANI Mohamed, FLOCHON Philippe, GALLI Loïc, LUCAS Mickael, JACQUES Denis, MAUBEY Alain, MONNOT Jean Louis, MONIOTTE Michel, PATENAT Éric, SORNAY Michel, THABARD Nicolas, VINCENT Didier.

**Excusé(e)s** : Messieurs CONVERSET Antoine, DUPREZ Philippe, EL OUAZZANI Mohamed, FLOCHON Philippe, MYOTTE Elodie.

---

### **1. Condoléances**

Le Comité Directeur présente ses sincères condoléances à :

- Philippe DUPREZ à la suite du décès de son papa,
- La famille de Monsieur André ROUSSEAU et au club de La Joux. Dédé était un serviteur du football départemental notamment pour les Jeunes et a grandement œuvré au sein du club du FCC LA JOUX.

### **2. Félicitations**

Le Comité félicite M. FONTENIAUD Daniel et son équipe pour leur élection à la tête de la Ligue de Bourgogne Franche Comté de Football pour les 4 ans à venir.

### **3. Approbation PV COMITE DIRECTEUR du 09 Novembre 2020**

Le PV du comité directeur du 09 Novembre est approuvé à l'unanimité et avec les remarques suivantes :

- M. MOULIN Stéphane était un ancien Président de la CRA de la ligue de Franche Comté,
- Le PV approuvé est celui du CD du 29 octobre.

### **4. Gouvernance et commissions**

#### ○ **Désignation de 2 vice-présidents**

Didier VINCENT et Denis JACQUES sont désignés à l'unanimité à ces postes.

#### ○ **Commissions**

Le Comité valide les commissions telles que présentées dans le document en annexe.

Il restera à valider la composition de la commission de surveillance des opérations électorales et de la commission Foot loisir.

### **5. Retour sur réunions dématérialisées avec les clubs**

- 56 clubs présents – 95 personnes. Le CD remercie les clubs pour leur participation et la qualité des échanges.
- Discussions intéressantes sur la situation sanitaire, la reprise des championnats, la situation financière dans les clubs...
- Fort consensus pour arrêt des championnats seniors le 26/06 et 13/06 pour les Jeunes
- Fort consensus sur le schéma : Finir les matchs aller puis poules accession / maintien

- Demande de plus de plateaux sur le foot d'animation.

## **6. Décisions quant à la reprise des compétitions**

- Compte tenu des éléments échangés durant les réunions avec les clubs, des éléments sanitaires connus à ce jour et des décisions du dernier COMEX de la FFF, le Comité Directeur décide de :
  - Fixer la date de reprise des compétitions au 20 et 21 février.
  - Fixer la date de fin des compétitions séniors au 27/06.
  - Fixer la date de fin des compétitions jeunes au 13/06.
  - Adopter le schéma de poules Maintien / poules descentes pour les championnats séniors D1 / D2 / D4 après avoir terminé les matchs aller.  
Les points acquis et buts (marqués et encaissés) lors des matchs aller seront conservés.
  - Adopter le schéma de finir la compétition tel que prévu initialement pour la D3.
  - Le départage des clubs se fera au quotient si les championnats ne vont pas à leur terme.
  - Pour le départage en cas d'égalité, la règle, à titre exceptionnel, de ne pas prendre en compte le classement fair-play comme prévu au point 3 § 1.2 A et 2 § 1.2 B des « Dispositions en cas d'égalité d'équipes » de l'annexe au règlement des championnats seniors (raison : non maîtrise des délais des traitements réglementaires des dossiers)
- Annuler l'ensemble des coupes toutes catégories confondues.
- Maintenir le trophée des Champions le week end des 3 et 4 juillet.
- Fixer la date de la finale du festival U11 au 15/05.
- Décaler la date de la finale du festival U13 au 11/04.
- Fixer la date de la Journée Nationale des Débutants au 05/06.
- Les commissions Jeunes Compétition, Jeunes Foot animation, Féminines et Séniors sont chargées d'établir les détails et modalités des catégories qui leur incombent, et de les proposer au Bureau ou Comité Directeur pour validation.

## **7. Points et Décisions financières**

- Les engagements des clubs sur les différentes coupes ne seront pas facturés, ce qui représente un manque de recettes d'environ 7000€.
- 2 clubs n'ont à ce jour pas réglé le dernier relevé.
- L'enveloppe FAFA régionale est quasiment consommée,  
=>De nombreux projets en cours ne pourront être financés sur la saison actuelle.

## **8. Retour sur validation des ententes**

Lors du comité du 29/10, il avait été acté de valider les ententes telles que présentées par la Commission des Jeunes.

Cependant, les textes du District en matière d'ententes sont les suivants :

### *POSSIBILITÉ D'ENTENTE*

*Une équipe U11, évoluant en entente avec d'autres clubs, compte comme équipe couvrant le club à condition que ce club compte au moins 4 joueurs licenciés U10 et/ou U11.*

*Une équipe U13, évoluant en entente avec d'autres clubs, compte comme équipe couvrant le club à condition que ce club compte au moins 4 joueurs licenciés U12 et/ou U13.*

*Une équipe U15 à 11, évoluant en entente avec d'autres clubs, compte comme équipe couvrant le club à condition que ce club compte au moins 6 joueurs licenciés U14 et/ou U15.*

*Une équipe U18 à 11, évoluant en entente avec d'autres clubs, compte comme équipe couvrant le club à condition que ce club compte au moins 6 joueurs licenciés U16 et/ou U17 et/ou U18.*

*Attention : Une équipe U15G ou U18G ou U18F ou Senior F à 8 peut évoluer en entente mais ne compte pas comme équipe U15 à U19 à 8 ou Senior F à 8 mais peut compter comme équipe U11 ou U13 à condition que le club compte au moins 4 joueurs(euses) licenciés(es) dans la catégorie.*

**En conséquence, les ententes U7 et U9 entre les clubs de Fort du Plasne, Chaux du Dombief et St Laurent ne peuvent être validées.** Le Secrétaire Général transmettra l'information aux clubs concernés.

## **9. Informations diverses**

- **Vestiaires et gymnases** sont inaccessibles pour tous jusqu'au 20 janvier
  - Le Comité Directeur décide de renommer pour la mandature le Festival U11, « **Challenge André ROUSSEAU** ».
  - **Concours dessin du 1er confinement** : Vainqueur, Loris PERNIN de PLAINE 39.
  - **Concours fit foot** : 94 vidéos reçues dont 57 de Jura Lacs
  - **Quizz** – 1246 participants
    - 1<sup>er</sup> quizz 350 participants, vainqueur Vaux les St Claude
    - 2<sup>nd</sup> quizz 349 participants, vainqueur Angillon
    - 3<sup>ème</sup> quizz ; 349 participants, vainqueur Angillon
    - 4<sup>ème</sup> quizz ; 279 participants, vainqueur Montbarrey
    - 5<sup>ème</sup> quizz ; 156 participants, vainqueur Angillon
- Meilleure moyenne sur l'ensemble des clubs : TOJF
- **Foot à l'école** :
    - Clément JAILLET a multiplié les visioconférences avec les écoles. 15 écoles inscrites à ce jour dans le dispositif, ce qui représente 31 classes.
    - Éric PATENAT se déplace à Poligny le 08 janvier pour étudier la possibilité d'une ouverture de section.
  - **Arbitrage**
    - Les dates d'examen pour statuer sur la situation des clubs est reportée du 31/01 au 31 mars
    - Les candidatures sont possibles jusqu'au 22/01.
    - Les sessions de formation auront lieu les weekend des 06 et 13 février
    - A ce jour, 14 candidats sont inscrits
  - **Des pratiques incorrectes** en matière d'approches de jeunes joueurs par certains clubs ont été mises à la connaissance du District.  
Michel SORNAY enverra un courrier à la DTN pour avis et le CD réfléchira à mettre en place un système de protection de la formation des joueurs.
  - **Informatique et téléphonie** :
    - A partir de l'année prochaine, les licences en cours implantées sur les PC ne seront plus valides. On doit passer par une cotisation annuelle.  
La FFF est en train d'établir un projet pour stockage des données sur le Cloud
      - ⇒ Changement de box internet
      - ⇒ Changement des PC
  - **Foot Loisirs** : Alain MAUBEY, Clément JAILLET et Philippe DUPREZ suivront une formation pour la mise en place du foot loisirs

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Prochain Comité Directeur date à définir.

**Michel SORNAY, Président**

**Nicolas THABARD, Secrétaire Général**